

Fermeture des meubles frigorifiques : une économie d'énergie équivalente à la consommation annuelle d'électricité de 500 000 habitants

En France, il y a 700 km de meubles frigorifiques de vente (MFV) à température positive (- 1 à + 7°C) installés dans les magasins alimentaires. En moyenne, un supermarché est équipé de 50 mètres linéaires de MFV positifs, un hypermarché de près de 200 mètres linéaires et l'on trouve au moins un meuble frigorifique dans chaque magasin de proximité. Si les magasins ont progressivement fermé les meubles à température négative, destinés aux produits surgelés, les MFV positifs sont encore ouverts pour des raisons d'usage commercial et du fait des coûts d'investissement induits. Ainsi, une vingtaine de magasins sur 12 000 grandes surfaces sont aujourd'hui équipés de MFV positifs fermés.

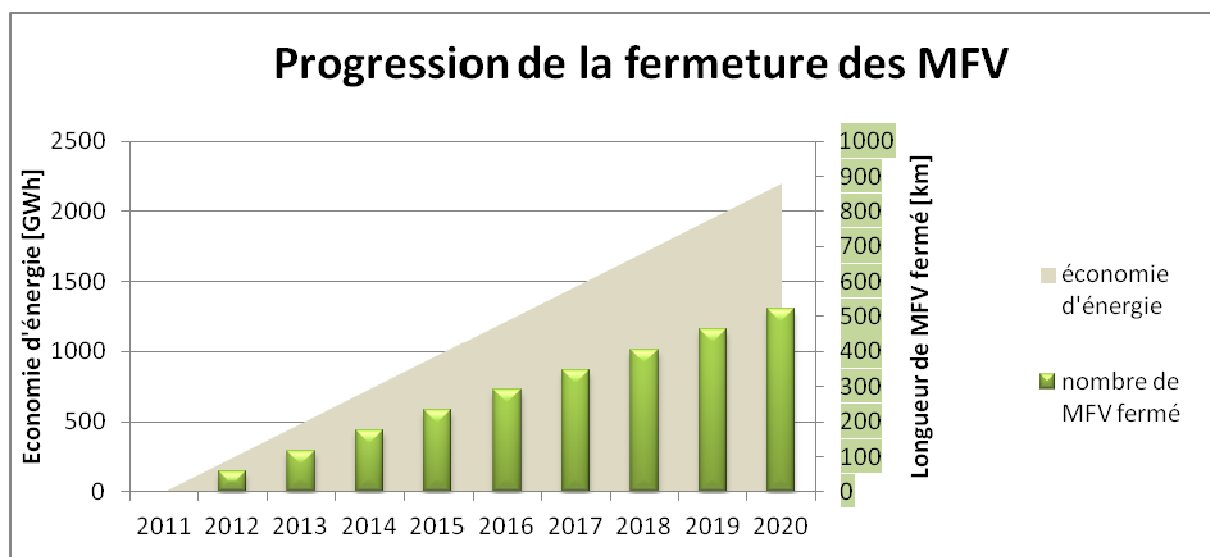
o Pourquoi fermer les meubles frigorifiques ?

Le froid commercial est le poste de dépense énergétique le plus important d'une grande surface alimentaire, représentant en moyenne 40 % de la consommation totale d'énergie. La mise en place de portes sur les meubles frigorifiques de vente positifs permet de baisser de 20% de la consommation énergétique annuelle des supermarchés et des hypermarchés¹ et d'améliorer le confort des clients et des employés, en évitant la sensation de froid dans les rayons.

Les portes en double vitrage permettent une réduction de la consommation d'énergie du meuble frigorifique de l'ordre de 50%. Les portes en vitrage simple permettent de faire environ 20% d'économies d'énergie.

La fermeture de 75 % des meubles frigorifiques d'ici 2020 permettra, au total, d'économiser, 2,2 TWh chaque année, soit la consommation annuelle de 500 000 habitants.

Dans les magasins qui ont déjà expérimenté la fermeture des meubles frigorifiques de vente, les clients se montrent satisfaits de cette évolution et apprécient le confort accru dans les rayons.

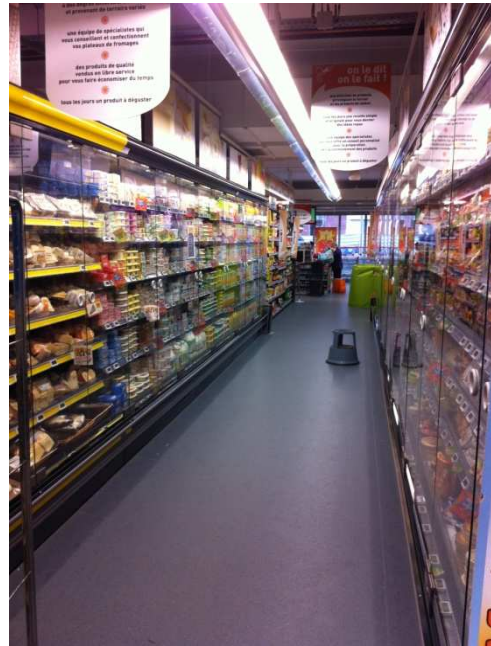


¹ Source : Etude *Site commercial à haute efficacité énergétique* menée de 2008 à 2010 par PERIFEM (association technique de la distribution) en partenariat avec l'ADEME.

Meubles sans portes



Meubles avec portes en simple vitrage



Economies d'énergie:
1660 kWh par an et par mètre linéaire de meuble, soit l'équivalent de 120 €

Meubles avec portes en double vitrage



Economies d'énergie :
4150 kWh par an et par mètre linéaire de meuble, soit l'équivalent de 290 €

○ Un engagement volontaire, collectif et ambitieux

A travers la signature d'une convention entre le ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, du Transport et du Logement et la Fédération des entreprises du Commerce et de la Distribution, **les enseignes de la distribution alimentaire s'engagent à installer des portes sur les meubles frigorifiques de vente dans tous les projets de réouverture ou de construction de magasin qui représentent chaque année 1200 chantiers environ.**

D'ici à 2020, 75 % des meubles frigorifiques de vente devront être progressivement fermés. Ainsi, en 2015, 25 % des meubles frigorifiques de vente devront être équipés de portes. **Sur la période 2012-2020, cet engagement produira au total 11 TWh d'économie d'énergie.**

L'engagement approuvé par Auchan, Carrefour, Casino, Cora, Francap, Monoprix, Simply Market et Système U vaut pour tous les formats de magasins (hypermarchés, supermarchés et commerces de proximité), à l'exception des franchisés qui seront cependant invités à faire de même dans leurs établissements.

Une convention similaire sera signée très prochainement avec Intermarché.

Cet engagement commun aux enseignes de la distribution alimentaire crée un signal fort sur le marché de l'offre : les entreprises industrielles européennes² qui fournissent ces meubles vont investir à leur tour pour améliorer leurs capacités de production et développer de nouvelles solutions au meilleur prix.

Afin de favoriser le déploiement de la démarche, les enseignes qui choisiront de fermer leurs meubles frigorifiques avec des portes en double vitrage pourront bénéficier, via un obligé, de certificats d'économies d'énergie (CEE), dans les conditions définies par la réglementation, ce qui constitue une incitation supplémentaire (jusqu'à 100 € par mètre linéaire sur un coût d'environ 2000 €) à privilégier les solutions énergétiquement les plus efficaces.

○ Quelques magasins pionniers

Six supermarchés Carrefour Market et un hypermarché Carrefour expérimentent actuellement la fermeture des meubles froids réfrigérés. Les premiers tests ont commencé en 2010. Le magasin Carrefour Market de Morangis (91) fait partie de ces magasins pionniers : des meubles frigorifiques munis de portes double vitrage y ont été installés pour les produits frais tels que yaourts, charcuterie, fromages... Cette solution innovante permet de réduire d'environ 20 % les consommations d'énergie de la totalité du magasin. On observe également une augmentation de la température dans le magasin entre + 3 et + 5°C, ce qui représente un confort réel pour le client. Les meubles frigorifiques destinés aux produits surgelés sont également équipés de portes fermées, permettant d'économiser 60 % d'énergie par meuble.

Trois magasins Simply Market ont d'ores et déjà fermé leurs meubles frigorifiques à température positive : le magasin d'Athis-Mons est équipé de meubles de froid fermés simple vitrage sur 60 mètres linéaires depuis son ouverture, en novembre 2011.

A Sceaux (92), c'est dans le cadre d'une rénovation qu'ont été installés, en décembre 2011, des meubles de froid équipés de porte simple vitrage, sur 60 mètres linéaires également. La capitale n'est pas en reste puisque le magasin Simply Market du boulevard Gouvion Saint-Cyr (Paris, 17e) expérimente aussi la fermeture des meubles frigorifiques.

² (Epta/Bonnet-Neve, Carrier/Linde, Koxka, Exkal, AHT, Saint-Gobain/Sovis, Remis, Pan-dur...). Elles fabriquent leurs équipements en France, en Italie, en Espagne, en Allemagne et en Tchéquie. Les groupes Carrier et Epta, qui sont les entreprises ayant les plus importantes parts de marché, possèdent des usines en France : à Romorantin (41) et à Hendaye (64).

La consommation de ces meubles a ainsi été réduite de 44 %. La présence de portes diminue la migration du froid dans les allées : les consommateurs apprécient ce surcroît de confort.

Dans le cadre d'un programme complet de réduction des consommations du site, **le magasin Géant Casino de Saint-Michel-sur-Orge** vient d'équiper une partie de ses allées de meubles froids sur près de 50 mètres linéaires avec des portes en double vitrage et en simple vitrage. Le site a par ailleurs mis en place des dispositifs de mesure permettant de valoriser les gains énergétiques et les économies associées aux solutions mises en œuvre. Le site a également été équipé en juillet 2011 de capots sur les meubles surgelés sur 80 mètres linéaires de meubles et il bénéficie depuis septembre 2011 d'une nappe d'éclairage optimisée permettant une baisse de consommation de 50%.

Liste de magasins qui ont déjà installé des meubles frigorifiques fermés :

- **Auchan** : Marseille (13), Saint-Etienne (42), Nogent-sur-Oise (60), Annecy (74) •
- Carrefour** : Cosne d'Allier (03), Le Tignet (06), Orléans (45), Laval (53), Croissy (78), Marly-le-Roi (78), Morangis (91) •
- Casino** : Marseille (13), Lyon (69), Saint-Michel-sur-Orge (91) •
- Dia** : La Garenne-Colombes (92) •
- Intermarché** : Morsang-sur-Orge (91) •
- Match** : Lille (69), Tourcoing (59) •
- Monoprix** : Lyon (69) •
- Simply Market** : Paris (75), Athis-Mons (91), Sceaux (92) •
- Système U** : Gorrion (53), Maxeville (54) ...